



BIEN PREPARER L'EXPATRIATION DE VOS SALARIES

World Trade Center

17 novembre 2020

SOMMAIRE

1. Aspects sociaux

2. Aspects fiscaux



1. Aspects sociaux

1. Aspects sociaux

SE POSER LES BONNES QUESTIONS :



| | |
|--|---|
| Durée ? | <ul style="list-style-type: none">• Quelle durée prévisible ?• Un retour est-il prévu? |
| Quelles formalités administratives ? | <ul style="list-style-type: none">• Autorisation de travail• Titre de séjour |
| Existe-t-il une structure d'accueil ? | |
| Qui exerce les prérogatives de l'employeur ? | <ul style="list-style-type: none">• Direction• Rémunération• contrôle |

1. Aspects sociaux

CADRE JURIDIQUE DE LA MOBILITÉ

Loi applicable

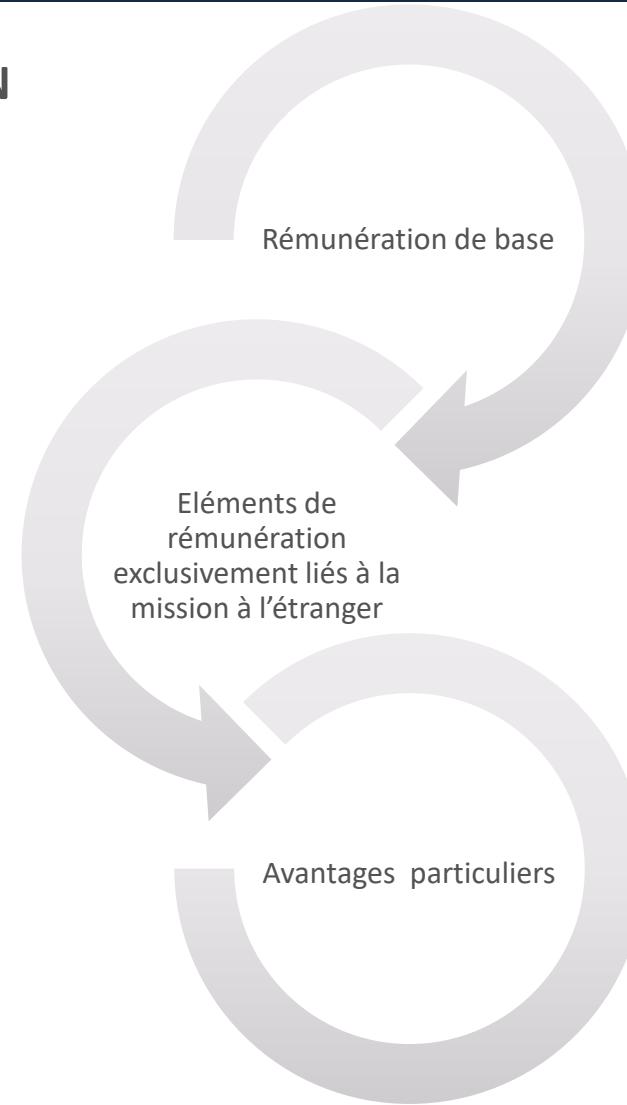
Convention collective

Politiques internes
de mobilité

Contrat de
travail

1. Aspects sociaux

ORGANISER LA REMUNERATION



1. Aspects sociaux

FIN DE LA MISSION À L'ÉTRANGER

Obligation incombant à l'employeur initial en cas de licenciement à l'étranger

Rapatriement

Réintroduction



Lorsque la société française est la société mère

Même si le lien contractuel initial n'a pas été maintenu



Réintroduction dans un emploi équivalent

Niveau de rémunération correspondant à la situation antérieure



2. Aspects fiscaux

2. Aspects fiscaux

INCIDENCES FISCALES

⇒ QUESTION N° 1 : RÉSIDENCE FISCALE



- **Maintien de la résidence en France / Transfert hors de France ?**
- **Définition :**
 - Par le droit interne de chaque pays
 - Double résidence : cf. convention fiscale
- **Impacts :**
 - Obligations déclaratives spécifiques
 - Quels revenus imposables en France post départ ?

2. Aspects fiscaux

INCIDENCES FISCALES : DÉFINITION DE LA RÉSIDENCE FISCALE

| France (article 4 B du CGI) | Pays d'implantation | Convention bilatérale (modèle OCDE) |
|---|---------------------|---|
| N° 1 : Foyer en France ou lieu de séjour principal | <i>A vérifier</i> | N° 1 : Foyer d'habitation permanent |
| N° 2 : Activité professionnelle exercée à titre principal en France | | N° 2 : Centre des intérêts vitaux : personnels et économiques |
| N° 3 : Centre des intérêts économiques en France | | N° 3 : Lieu de séjour habituel |
| | | N° 4 : Nationalité |

⇒ LES 183 JOURS NE SONT PAS UN CRITÈRE ABSOLU

2. Aspects fiscaux



INCIDENCES FISCALES : CAS DU SÉJOUR TEMPORAIRE HORS DE FRANCE

- **Principe** : salaire taxable dans l'Etat où s'exerce l'activité professionnelle
- **Exception** : taxation dans l'Etat de résidence fiscale (France) si :
 - Le salarié reste moins de 183 jours dans l'autre Etat
 - Et il demeure payé par une entreprise française (et non par l'établissement stable de cette entreprise dans l'autre pays)

2. Aspects fiscaux

AXES D'OPTIMISATION FISCALE / SOCIALE

- **Tax equalization :**



Ne pas faire supporter au salarié une charge sociale et/ou fiscale supérieure à celle supportée avant le départ :

En cas de surcoût, prise en charge par l'employeur

Frais induits supportés par l'employeur : déménagement, voyage, scolarité, différentiel de coût de la vie, niveau de couverture sociale identique

2. Aspects fiscaux

AXES D'OPTIMISATION FISCALE / SOCIALE

- Split payroll ou salary split : système de fractionnement de la rémunération basé sur l'application des conventions internationales préventives de la double imposition.

- Fiscalement : division de la base taxable entre plusieurs juridictions et donc à payer de l'impôt dans plusieurs pays.

Exemple : Le résident fiscal français obtient ainsi l'exonération en France des revenus d'ores et déjà taxés à l'étranger et une réduction de la charge fiscale sur l'ensemble de ses revenus.

- Socialement :

Principe : Le travailleur est assuré dans un seul Etat à la fois même s'il exerce son / plusieurs activité(s) sur le territoire de plusieurs Etats.

Exceptions

CONTACT

des avocats experts des questions de mobilité internationale

DROIT SOCIAL

Natacha MENOTTI

02 98 64 54 44

natacha.menotti@fidal.com



Manuella FAUVEL

02 99 33 32 29

manuella.fauvel@fidal.com



DROIT FISCAL

Matthieu CHAPIN

02 98 64 54 38

matthieu.chapin@fidal.com



Benoit GALICHON

02 99 33 32 63

benoit.galichon@fidal.com



MERCI

OUR TALENTS • YOUR BUSINESS